

*Valleroy*

# *P'tit Voëlo*



# RETROUVEZ NOUS

7 place de la Mairie

03.82.46.26.78  
03.82.46.32.57

## Courriel :

contactsmairie@valleroy54.fr

## Site internet :

www.valleroy54.fr

## Rédaction et impression :

Mairie de Valleroy

## Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 12 h 00  
de 13 h 00 à 17 h 00

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique.

# Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les vacances sont terminées pour la plupart d'entre vous. J'espère qu'elles se sont déroulées de la meilleure des façons.

Septembre est le mois de la rentrée. Les enfants scolarisés et les enseignants pourront apprécier les travaux importants réalisés dans nos écoles et plus particulièrement à l'école maternelle.

La première phase de ces travaux concernait l'isolation et l'insonorisation des plafonds, le remplacement de l'éclairage, et l'installation des réseaux informatiques dans toutes les classes.

Travaux importants également à l'école primaire, où deux classes ont été entièrement repeintes.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, les six classes sont équipées d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.

A la salle des sports, les mois de juillet et d'août, période de repos pour nos associations, nous ont permis de finaliser les travaux.

L'isolation complète du bâtiment par un bardage métallique, le remplacement de l'éclairage du plateau sportif, la pose d'une résine sur le pourtour de ce même plateau et le remplacement du plancher dans le dojo, donnent un tout autre éclat à cet équipement sportif si important pour notre commune.

Poursuite également des travaux d'aménagement du quartier Bel Air, où le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement devrait être achevé très prochainement.

L'enfouissement des réseaux aériens sera réalisé à la suite de ces travaux pendant une période de trois mois environ.

Enfin, je tiens aussi à féliciter et remercier les vingt-cinq jeunes qui ont accompagné les agents du service technique pendant près de trois mois.

Comme chaque année, ils ont découvert le monde du travail pour une période de deux semaines et ont participé à l'entretien de nos bâtiments et de nos espaces verts.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne rentrée.

Le Maire,

Christian Lamorlette

# Travaux

## Ecole maternelle - Ecole primaire

La première tranche des travaux de l'école maternelle est achevée : isolation et insonorisation des plafonds, remplacement de l'éclairage et pose des réseaux informatiques. Ces travaux ont été complétés par l'achat de deux ordinateurs portables, d'un nouveau téléviseur et d'une barre de son pour permettre aux enseignants de développer l'usage du numérique dès le plus jeune âge.



A l'école primaire, 2 salles ont été repeintes et la dernière salle de classe a été équipée d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.



## Salle des sports

L'ensemble des travaux de la salle des sports ont pris fin. Après l'isolation, le bardage, les peintures, le sécurisation des accès et le remplacement des huisseries, le pourtour du terrain a été repris. Le plateau sportif bénéficie également d'un nouvel éclairage. De plus l'ensemble du plancher du dojo a été renouvelé. Les peintures des vestiaires ont également été rénovées cet été. Le bâtiment est donc en parfait état de fonctionnement pour cette nouvelle saison sportive.



## Quartier Bel Air - Rue des jardins

Les travaux d'assainissement et d'eau potable se terminent et les travaux sur les réseaux secs vont débuter en automne. Une grande partie des canalisations et branchements a été changé.



## J'AURAI BIEN BESOIN D'AIDE !

Quelle est la solution ?

Un simple geste :

Allô,



Association Intermédiaire



- **Particuliers :**

*Pour vous aider* dans vos tâches ménagères : ménage, repassage, préparation de repas, etc (\*)

*Pour vous aider* dans l'entretien du jardin (\*) le nettoyage de caves et greniers, le déplacement de mobilier, le petit bricolage, etc

(\*) **Les emplois familiaux ouvrent droit à une réduction d'impôts**

- **Artisans, commerçants, entreprises, collectivités, associations :**

*Pour vous aider* dans le remplacement ou le renfort occasionnel de personnel,

*Pour effectuer l'entretien* de bureaux, de salles de réunions, de salles de classe, etc,



Un simple contact :



Association Intermédiaire

Labry : **03.82.33.68.37.**

E-mail : **intervention@wanadoo.fr**

Qui est « INTERVENTION » ?

- **Intervention** est l'Association Intermédiaire du bassin de Briey. Elle est agréée par le Préfet pour la mise à disposition de personnes en recherche d'emploi, afin de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.
- **Intervention prend en charge toutes les démarches :**  
Recherche du personnel, formalités administratives et légales.



Infos usagers Passeport

**Simplifiez vos démarches  
utilisez la pré-demande  
de passeport en ligne**

Pour déposer votre demande de passeport, vous pouvez choisir d'utiliser le système de pré-demande en ligne via le site de l'ANTS.

Grâce à cette procédure, obtenez un rendez-vous dans votre mairie dans les plus brefs délais pour le recueil des pièces justificatives et la prise d'empreintes.

Ce téléservice concerne uniquement le recueil dématérialisé des informations administratives de l'utilisateur, actuellement recueillies au moyen du Cerfa n°12100\*02

## RAPPEL

Nous vous rappelons que la rue de Briey est interdite à la circulation des véhicules dans le sens Valleroy / Briey.

Les contrevenants sont passibles d'une amende et d'un retrait de points.

Merci de bien vouloir respecter le code de la route, il en va de la sécurité des riverains.



À compter de la rentrée de septembre 2016 le ST2B Syndicat de Transport du Bassin de Briey organisera les transports scolaires sur les 5 intercommunalités de son périmètre (Communauté de Communes du Pays de Briey, Communauté de Communes du Pays de l'Orne, Communauté de Communes du Jarnisy, Communauté de Communes du Pays Audunois, Établissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres), le Réseau le fil remplacera les services TED du conseil départemental.

### Ce qui Change à la rentrée de septembre ?

**RIEN** sauf la carte d'accès aux véhicules, les services et les conditions d'accès restent identiques à ceux de l'année scolaire 2015/2016.

Pour recevoir votre carte gratuitement à votre domicile, il vous suffit simplement de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet à l'adresse suivante [www.st2b.fr](http://www.st2b.fr)



Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au service transport de ST2B par téléphone au 03 82 33 89 25 ou par courrier à l'adresse suivante : ST2B • 15 rue du Temple • 54150 Briey

## Feux de jardin

Les déchets verts, comme les restes de tonte de pelouse, de taille, d'élagage ou de débroussaillage ne peuvent être brûlés dans les jardins.

Le règlement sanitaire départemental rappelle généralement cette interdiction.

Par conséquent, ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou compostés individuellement.

**Le brûlage de ces déchets dans les jardins est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**

## Travaux bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués :

- **Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Les entreprises et les professionnels qui sont susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doivent interrompre leurs travaux entre 20 h et 8 h. Les travaux sont interdits, les dimanches et jours fériés (sauf urgence).

## Horaires de la déchetterie



### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES
MARDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
MERCREDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
JEUDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
VENDREDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
SAMEDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00

### Adresse du site

Déchetterie de Homécourt

Zone du haut des Tappes

54310 Homécourt

Tél : 03 82 20 22 00

## Tri sélectif

Le coût d'enfouissement des ordures ménagères est deux fois plus important que le coût du tri sélectif.

Le tri sélectif permet :

- de préserver les ressources naturelles,
- de contribuer à diminuer le coût du traitement des déchets,
- d'économiser l'énergie et de réduire les gaz à effet de serre.



Plastique



Papiers



Carton et briques



Métal

Déchets à mettre dans les sacs transparents

## Taille des haies

La hauteur des haies et des clôtures en arbustes est limitée à 2 m. En aucun cas, elles ne doivent dépasser les limites de propriété.

## Nos amis les chiens

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections. Des sacs canins « Sanican » sont à la disposition des propriétaires en Mairie. Environ 3000 sacs sont distribués chaque année.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention 35 euros.

## Ramassage des déchets végétaux

Septembre	Octobre	Novembre
Jeudi 8 Jeudi 22	Jeudi 6 Jeudi 20	Jeudi 3

Le ramassage de vos déchets végétaux s'effectue tous les 15 jours de mars à novembre.

Merci de déposer la veille du ramassage, en évidence sur la voie publique vos fagots ou vos poubelles.

## Allocation de rentrée scolaire

La municipalité, consciente du coût réel d'un enfant scolarisé et soucieuse de poursuivre ses efforts en matière de scolarité, a décidé pour l'année 2016 / 2017 d'attribuer une allocation de rentrée scolaire pour tout élève vallerésien scolarisé à partir de la 6<sup>ème</sup>.

L'allocation de rentrée scolaire est soumise à l'établissement d'un plafond de ressources.

Le revenu fiscal de référence du foyer de l'année 2015 ne doit pas dépasser :

- Pour 1 enfant : 24 000 €
- Pour 2 enfants : 28 800 €
- Pour 3 enfants : 38 400 €
- Pour 4 enfants : 48 000 €
- Pour 5 enfants : 57 600 €

Le montant de l'allocation s'élève à :

- 40 € pour les élèves scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- 70 € pour les élèves scolarisés en seconde, 1<sup>ère</sup>, terminale, LP et apprentis.
- 100 € pour les étudiants sans plafond de ressources.
- Une allocation de **35 €** par enfant sera versée en cas de dépassement du revenu net imposable.

Afin de bénéficier de cette allocation, veuillez rapporter les documents suivants en mairie **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2016**.

- Un certificat de scolarité
- Déclaration d'impôt sur le revenu 2015
- Un RIB
- Le livret de famille

## Rentrée scolaire

La rentrée des enfants se fera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016, selon les horaires habituels.

### Horaires :

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi** → **8h30 - 12h00**  
**13h45 - 15h45**

**Mercredi** → **8h30 - 10h30**

## Prime aux examens

Comme l'an passé, la municipalité souhaite récompenser les jeunes vallerésiens qui ont obtenu leur diplôme.

Une prime de réussite aux examens d'un montant de **30 €** sera attribuée à tous les lauréats du **CAP, BEP** et **Baccalauréat** obtenus en 2016.

## Petit déjeuner à l'école maternelle

Comme l'an dernier, les membres du comité des fêtes se sont retrouvés à l'école maternelle en fin d'année scolaire pour concocter un petit déjeuner copieux à la centaine d'enfants.

Au menu : céréales, charcuterie, fromage, fruits, lait, viennoiseries.....



Une action saluée par les enseignants qui sera reconduite l'année prochaine.



# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## Permanences du CCAS

Les élus du CCAS peuvent vous recevoir sur rendez-vous au 03.82.46.26.78 .

Les permanences de l'assistante sociale ont lieu les jeudis de 9h à 11h (en Mairie de Valleroy) sur [rendez-vous au 03.82.46.23.98](tel:03.82.46.23.98).

Vous pouvez aussi vous rendre directement au **Maison des solidarités de Briey, avenue Albert de Briey—54150 BRIEY**. Une ligne de bus dessert la MDS. Les horaires sont disponibles en Mairie.

## Poursuite des actions engagées



**Fioul** : S'inscrire en mairie au 03.82.46.26.78 avant le 20 de chaque mois (seules les inscriptions faites en mairie bénéficient du tarif préférentiel).



**Navette mini-bus** : en direction du Cora (Ste-Marie-aux-Chênes) au profit des vallerésiens ne disposant pas de moyen de transport .

Les départs ont lieu tous les vendredis matin à 10 H, avenue Charles de Gaulle, avenue Alexandre Dreux, devant la Mairie. Des arrêts supplémentaires peuvent être effectués sur demande au 03.82.22.23.08

Au retour : Les personnes sont déposées avec leurs courses devant leur domicile.

**TARIF DU TRAJET : 2.00 €**

### Ramonage

Le CCAS en partenariat avec l'entreprise RAVEL de Les Baroches met en place une campagne de ramonage pour l'année 2016/2017. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 31 octobre.

## Colonies de vacances et camps de vacances

Cet été, l'aide aux départs en vacances a permis à une vingtaine d'enfants de la commune de pouvoir partir.

- 14 sont partis en camps de vacances
- 7 sont partis en colonie

Le dispositif a été mis en place il y a plusieurs années en partenariat avec la CCPO, la base de loisirs de SOLAN et vacances pour tous.



## Titre de transport gratuit réservé aux bénéficiaires des minima sociaux

Le titre de transport permet aux bénéficiaires des minima sociaux de voyager gratuitement sur le réseau Ted'.

### Qui est concerné ?

- ⇒ Les bénéficiaires du RSA socle et leurs ayants droit
- ⇒ Les bénéficiaires du minimum vieillesse et leurs ayants droit
- ⇒ Les bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés) et leurs ayants droit
- ⇒ Les bénéficiaires de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique)
- ⇒ Les personnes de moins de 26 ans ayant un revenu inférieur ou égal au RSA socle
- ⇒ Les demandeurs d'asile

Le titre de transport est nominatif et peut être demandé par tous les membres d'une famille.

### Comment en bénéficier ?

Vous pouvez retirer un formulaire de demande en mairie ou le télécharger sur le site internet du TED 54.

Ce formulaire doit être accompagné d'une attestation de la CAF. L'ensemble est à renvoyer à la Maison du Département, hôtel des ouvriers, 54310 HOMECOURT.

La demande est valable un an.

## PIMMS MOBILE :

### Un lieu d'accueil gratuit et sans rendez-vous

Pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, le Point d'Information et de Médiation Multi Services du pays de l'Orne organise des permanences dans les communes du secteur.

**A Valleroy, la permanence a lieu devant la mairie le jeudi après-midi (semaines impaires) de 13h45 à 16h00.**

### Les principales missions du PIMMS :

- ⇒ Expliquer les courriers
- ⇒ Aider à la rédaction des courriers et dossiers administratifs
- ⇒ Conseiller face aux difficultés du quotidien
- ⇒ Orienter vers le bon interlocuteur
- ⇒ Prévenir et aider à la résolution des conflits

### Pour plus d'informations :

PIMMS Pays de l'Orne, rue de la gare - 54240 JOEUF

Tél : 03.82.47.57.10

Mail : [paysdelorne@pimms.org](mailto:paysdelorne@pimms.org)

# Comité des fêtes



Carnaval (13 février 2016)



Fête au village (5 juin 2016)



Cérémonie de la stèle (22 mai 2016)



Apéritif de fin d'année des enseignants (juin 2016)



Fête des mères (27 mai 2016)



Fête nationale (13 juillet)



## Dates de reprises des clubs sportifs pour la saison 2016/2017

Basket (Adultes) : 15 août

Basket (Enfants) : 5 septembre

Nion Tai Jitsu : 5 septembre

Karaté : 3 septembre

Gymnastique : 5 septembre

Haltérophilie: 16 août

## Journée « Faites du sport »

La journée « Faites du sport » aura lieu le samedi 10 septembre 2016 à la salle des sports de Valleroy et sur le terrain de football.

Les associations sportives communales proposeront des stands de découvertes des différentes disciplines.

Les sapeurs pompiers de Moineville-Valleroy participeront également à cette journée.

**Rendez-vous à partir de 14h00**

Associations	Présidents	Téléphone
<b>Foot</b>	<b>Patrick Réato</b>	<b>03.82.46.66.24</b>
<b>Basket</b>	<b>Gilbert Wernoth</b>	<b>06.26.72.44.32</b>
<b>Haltérophilie</b>	<b>Anthony Duchauffour</b>	<b>06.77.91.66.53</b>
<b>Karaté</b>	<b>Anthony Cella</b>	<b>03.82.46.95.17</b>
<b>Gymnastique</b>	<b>Claudine Moretti</b>	<b>03.82.22.00.97</b>
<b>Pétanque Sportive</b>	<b>Jean-François Meyer</b>	<b>03.82.46.63.72</b>
<b>Nion Tai Jitsu</b>	<b>Gérard Targa</b>	<b>03.82.20.04.47</b>
<b>Comité des sports</b>	<b>Claude Fondeur</b>	<b>03.82.22.67.70</b>

# Baptêmes en Anciennes à Valleroy



NEWS D'ANCIENNES

L'actu de la voiture ancienne

Article paru sur le site <http://newsdanciennes.com/>

Comme les années précédentes, l'Écurie Lorraine Historique a profité de la fête du village de Valleroy pour organiser son traditionnel barbecue du club

L'occasion de faire gagner 45 baptêmes en voitures anciennes, aux enfants du village, dans le cadre d'une loterie. Ces baptêmes sont devenus au fil des années, l'animation principale de cette belle fête qui comprend entre autre un vide grenier. Une quinzaine de voitures étaient présentes cette année, dont une magnifique Stanguellini barchetta 1100 cc de 1957. Une voiture mythique qui rentrée tout juste des Mille Miglia 2016.

Autre rareté, que cette Apal 1600 Porsche, une automobile belge en fibre de verre, avec une mécanique Porsche, qui est sortie gagnante, la veille, du 8e Rallye de Lorraine Classique dans la catégorie tourisme.

A noter également la présence de voitures populaires comme ces magnifiques, Auto Union DKW 2 temps de 1954, Coccinelle cabriolet, Simca Ariane, R12 break et Fiat Steyr 600.

Comme souvent lors de ce genre de rassemblement, une Porsche était présente, mais n'en déplaise aux puristes, c'est une [Porsche 944S](#) et non une 911. Accompagnée sur cette seconde photo par une jolie Alpine A610.

Que ce soit sur un poney ou dans un baquet, les baptêmes continuent sur la route menant au village de Les Baroches. L'occasion pour les heureux gagnants de découvrir les sensations atypiques de nos ancêtres. Vibrations, odeurs, bruits, sensations et surtout plaisir de conduite. On est loin des standards actuels ! A la sortie des voitures, les yeux des enfants brillent, et on peut entendre leurs parents se remémorer certaines anecdotes concernant ces autos qui ont souvent marqué leur jeunesse.

Très belle également, la Triumph Tr3 de l'initiateur de cette manifestation, le président du club, Noël Messersi. Domicilié à Valleroy depuis 25 ans, c'est avec une immense joie qu'il profite de sa retraite pour donner un peu de son temps libre à la vie de la commune.

C'est sur ces dernières images que la journée prend fin. Aucun doute, les enfants du village feront de beaux rêves cette nuit. Cette manifestation est sans aucun doute une véritable réussite et j'encourage les clubs à se rapprocher de leur commune de domiciliation pour organiser ce type d'événement. C'est l'occasion de faire plaisir à des enfants qui n'ont malheureusement pas l'occasion d'approcher ce type de véhicule, mais aussi de faire découvrir notre passion, à des personnes qui ont souvent des a priori sur l'automobile, dans un pays à tendance autophobe.

Ne perdons pas de vue que l'automobile, au même titre que l'art, fait partie du patrimoine de notre pays, et qu'à ce titre, nous devons nous battre pour préserver sa notoriété.



# Agenda (septembre - novembre)

## Septembre

Dates	Manifestations	Lieu
Mardi 6	<b>Reprise de la Zumba (saison 5) - 20h30</b> (Comité des fêtes)	Salle des fêtes
Samedi 10	<b>« Faites du sport » et Journée découverte Foot</b> (Clubs sportifs de Valleroy)	Stade de foot Salle des sports

## Octobre

Dates	Manifestations	Lieu
Samedi 1	<b>Concert du groupe ISKRA (jazz manouche)</b> (Commission culture)	Salle des fêtes
Dimanche 9	<b>Brocante</b> (Cercle des collectionneurs)	Salle des fêtes
Dimanche 16	<b>Repas des anciens</b> (Comité des fêtes)	Salle des fêtes

## Novembre

Dates	Manifestations	Lieu
Samedi 5	<b>LOTO</b> (Football Club)	Salle des fêtes
Vendredi 11	<b>Cérémonie</b> 98ème anniversaire de l'armistice	Monument aux morts
Dimanche 13	<b>Bourse aux jouets</b> (FCPE)	Salle des fêtes
Samedi 19	<b>Repas dansant</b> (Class' 2 Dec)	Salle des fêtes

## Bibliothèque

(1er étage de la salle des fêtes)

### Horaires de la bibliothèque :

- ⇒ Mercredi de 8h30 à 12h00
- ⇒ Samedi de 8h30 à 12h00